



Stiftung für eidgenössische Zusammenarbeit
Fondation pour la collaboration confédérale
Fondazione per la collaborazione confederale
Fundaziun per la collavuraziun federala

RAPPORT ANNUEL 2020



2020 EN CHIFFRES

1118



séances dans les murs de la Maison des cantons ont dû être annulées à cause de la pandémie COVID-19. 1026 ont pu avoir lieu comme prévu.

140



inscriptions au programme Premier Emploi, soit une augmentation de 40%

9



nouvelles parutions dans la Collection ch, qui compte désormais 314 œuvres

26



mesures concrètes ont été définies dans le programme de travail 2021-2024

92%

des traductions vers le français sont réalisées en interne



5	Avant-propos du président
8	Rapport des directeurs
11	Coronavirus et fédéralisme
16	Prix du fédéralisme
20	Transformation des médias et fédéralisme
22	Collection ch
24	Premier Emploi
27	Programme de travail 2021-2024
30	Vue d'ensemble des activités
32	Services
35	Conseil de fondation et Comité directeur
36	Secrétariat
37	Comptes annuels
39	Bilan
40	Annexe aux comptes
41	Rapport 2020 de l'organe de révision
43	Impressum



La société a tenu le choc

« Le fédéralisme s'est une fois de plus révélé adapté au terrain. »

Le COVID-19 a fait de 2020 une année réellement extraordinaire. Ni le monde, ni la Suisse, n'avaient plus connu pareil fléau depuis un siècle. La crise n'est pas finie, ce qui incite à la prudence, mais quelques réflexions sont déjà possibles.

A l'échelle d'une vie, et même s'il est profondément perturbant, cet événement reste une péripétie. Les sociétés ont tenu le choc.

Le fédéralisme s'est une fois de plus révélé adapté au terrain au point que même un grand pays centralisateur comme la France s'en est inspiré, traitant différemment ses régions et ses départements en fonction de leur situation sanitaire. Toute l'Europe a agi ainsi, de l'Italie à la Grande-Bretagne.



Pascal Broulis
Président

A-t-on, en Suisse, assez osé ? Le débat est ouvert (lire en page 11). Mais grâce au fédéralisme, les risques sanitaires, économiques et financiers ont été naturellement répartis dans notre pays au lieu d'être concentrés. Pour les tests, pour la prise en charge hospitalière, pour les vaccinations, pour les aides économiques ciblées et particulières, chaque canton a pu imaginer ses solutions, au plus près de ses réalités.

Et puis, il n'y a pas à chercher des oppositions. Ce n'est pas notre réalité. Article 1 de la Constitution fédérale : « Le peuple suisse et les cantons forment la Confédération suisse. » Depuis 1848, l'une et les autres s'enrichissent mutuellement de leurs expériences, sans rivalité, en affinant, modifiant et recréant sans cesse l'équilibre qui les lie.

La Fondation ch, en faveur de l'entente et du renforcement de la cohésion confédérale, est pleinement engagée dans ce travail. Nous avons repensé le Prix du fédéralisme en renforçant son jury de personnalités du spectacle et de la science et en le dotant d'un montant de 10 000 francs. Le fédéralisme n'est pas ici un concept théorique mais une réalité de tous les jours et c'est tout naturellement que le prix 2020 est allé à la famille Knie, qui a le fédéralisme dans le sang (lire la remise du prix en page 16).

Préface du président

A signaler aussi : en période de chômage partiel étendu et de licenciements en hausse, le programme Premier Emploi a tenu son cap (lire en page 24). Les entreprises ont eu à cœur de préserver des offres de stages pour les jeunes qui démarrent dans la vie professionnelle.

Aujourd'hui nous sommes heureux de pouvoir vous présenter un rapport d'activité solide et diversifié, à l'image de la Fondation ch, ce qui laisse présager d'un avenir serein.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized, cursive 'P' followed by a long horizontal stroke that ends in a small hook.

Pascal Broulis, conseiller d'État
Président

**« À la fin de l'été 2010,
un éclair déchire le ciel
numérique de la Toile. »**

« Sul finire dell'estate del 2010
un fulmine squarcia il cielo
digitale della rete. »

Première phrase du livre écrit par Mario Casella, « Il peso delle ombre/Le poids des ombres ». Traduit de l'italien par Étienne Barilier. Une traduction de la Collection ch 2020, parue aux Éditions Slatkine, Genève.

Beaucoup de nouveautés, malgré la pandémie

Activités de la Fondation ch en 2020

Le Comité directeur a adopté le nouveau programme de travail de la Fondation ch, intitulé « Vivre le fédéralisme », à l'intention du Conseil de fondation. Éducation à la citoyenneté, festival de littérature, Prix du fédéralisme... : **le programme de travail 2021-2024** prévoit 26 mesures concrètes visant à renforcer l'entente entre les communautés, le plurilinguisme et à nourrir le fédéralisme.

[Pour en savoir plus :
Programme de travail
2021-2024 p. 27](#)



Roland Mayer
Directeur

Certaines mesures sont le prolongement et l'amélioration de projets existants. Ainsi, la fondation se félicite de l'existence de **la Collection ch**, un projet qui n'a plus à faire ses preuves. Depuis 1974, la Collection ch soutient la traduction littéraire en participant aux frais d'impression. Neuf nouveaux ouvrages sont parus en 2020 ; les langues nationales (français, allemand, italien et romanche) étaient équitablement représentées, au niveau tant de la rédaction que de la traduction. D'autres mesures prévoient le lancement de nouveaux projets, en particulier dans le domaine de **l'éducation à la citoyenneté**.

[Pour en savoir plus :
Collection ch p. 22](#)



Philipp Schori
Chef du secteur
Fondation ch

Premier Emploi

Sans surprise, la pandémie de coronavirus a marqué certaines activités de la fondation. Premier Emploi en est l'exemple parfait : ce programme permet à des jeunes demandeurs et demandeuses d'emploi d'effectuer un stage dans une autre région linguistique. La situation sur le marché du travail s'étant dégradée en raison du COVID-19, le nombre d'inscriptions a bondi. La plupart des jeunes sont placés dans le secteur privé. Cependant, afin de répondre à l'intérêt grandissant du programme et de trouver une place à un maximum d'entre eux, la fondation a sondé les cantons sur les possibilités de stages dans leurs administrations.

[Pour en savoir plus :
Premier Emploi p. 24](#)

Ce sondage a porté ses fruits puisqu'il a permis d'entamer une coopération avec des services intéressés ; **les premiers stages au sein d'administrations cantonales** ont commencé dès l'automne.

Prix du fédéralisme

Depuis 2014, la Fondation ch attribue chaque année **le Prix du fédéralisme** à celles et ceux qui œuvrent en faveur de la Suisse fédérale. En 2020, c'est **le Cirque Knie** qui a été récompensé : la cérémonie de remise a eu lieu le 9 septembre, lors d'une représentation donnée à Berne. En plus d'un siècle de tournée, le Cirque National Suisse Knie est devenu un symbole de cohésion nationale et d'entente, mais aussi d'innovation et d'esprit entrepreneurial.

La Fondation ch a par ailleurs décidé de repenser les modalités de remise du Prix à compter de 2021 : la procédure prévoit désormais **un appel à candidatures** ; le lauréat ou la lauréate recevra une récompense de 10 000 francs ; la composition du jury a été revue. Interdisciplinaire, il compte parmi ses membres l'artiste et journaliste Gülsha Adilji, le président du Locarno Film Festival Marco Solari et la professeure au Département de l'éducation et de la formation de l'Université de Fribourg Tania Ogay.

Nous remercions chaleureusement nos partenaires pour l'excellente coopération, et l'ensemble de notre personnel pour son engagement sans faille en cette période plus que spéciale.



Roland Mayer
Directeur



Philipp Schori
Chef du secteur Fondation ch

Pour en savoir plus :
[Prix du fédéralisme p. 16](#)



LE FÉDÉRALISME EST-IL UN SYSTÈME DE « BEAU TEMPS » ?

Impossible d'évoquer l'année 2020 sans revenir sur la pandémie de COVID-19 qui a aussi touché la Suisse. Trois experts, issus du droit, de la politologie et des médias, reviennent sur l'impact de la crise sur le fédéralisme. Ce débat s'est tenu le 9 mars 2021 sur Zoom.

Nicole Lamon (NL) est rédactrice en chef adjointe du *Matin Dimanche*, à Lausanne

Bernhard Waldmann (BW) est professeur de droit à l'Institut du Fédéralisme, à Fribourg

Michael Hermann (MH) est politologue géographe chez Sotomo, à Zurich

Modération (Fch) Nicole Gysin et Mélanie Haab, Fondation ch

Fch: La crise du coronavirus est-elle aussi une crise du fédéralisme ?

BW : Je suis toujours réticent à parler trop rapidement de crise lorsque surviennent des problèmes. Certes, nos institutions – le fédéralisme, la démocratie directe – sont destinées à fonctionner en situation « normale ». Mais notre système juridique prévoit des dispositions, des instruments et des procédures spécifiquement pensés pour les périodes de crise, à l'instar de la loi sur les épidémies. Je ne pense pas que remettre en question le système fédéral soit la bonne réponse. Il est intéressant de noter que depuis le début de la pandémie, la critique du système s'est faite plus bruyante dans de nombreux pays, aussi bien fédéraux que centralisés. Le fait est que les crises mettent toujours les institutions à rude épreuve. Nous allons devoir en tirer des enseignements ; le fédéralisme est un système vivant.

MH : La crise du coronavirus a probablement mis en exergue un phénomène qui existe depuis longtemps en Suisse : le fédéralisme n'a pas bonne presse auprès de la population. Nombreux sont ceux à être visiblement prêts à centraliser davantage le pouvoir politique. Si l'intérêt porté aux élections et aux votations fédérales est



Nicole Lamon a été cheffe de la communication d'Alain Berset durant 7 ans.

resté stable ces dernières années, la participation à l'échelle cantonale semble avoir baissé. Il ressort de nos récentes enquêtes que la concentration du pouvoir entre les mains du Conseil fédéral n'est pas réellement critiquée. Et une nette majorité de la population s'oppose explicitement à ce que la Confédération cède aux cantons ses pouvoirs décisionnels.



Bernhard Waldmann veille à ce que la loi COVID-19 soit conforme au droit suisse.

Fch: On a beaucoup lu et entendu que les cantons avaient échoué. Sommes-nous face à un problème structurel ?

NL : Je pense que le fédéralisme est un système de beau temps. Dans les premiers mois, j'ai craint qu'on assisterait au crash du fédéralisme. Chacun essayait de trouver une solution pour la crise, et cela passait par la défiance réciproque entre les cantons et la Confédération. Puis les cantons ont renforcé leur voix commune. Après quelques mois, on a assisté à une rapide amélioration des processus. Les cantons ont réussi à faire des consultations entre directeurs cantonaux en quelques jours, voire en quelques heures ! Le fédéralisme s'en sort au final plutôt bien, pour dire qu'on était très mal préparé à une telle crise.

BW : Un système fédéral ne signifie pas que toutes les compétences reviennent aux cantons, mais plutôt que les compétences sont réparties entre les différents échelons institutionnels, ce qui inclut la Confédération. Ce type d'organisation de l'État n'est pas uniquement caractérisé par sa diversité mais aussi par son unité. Lorsque

la loi sur les épidémies a été introduite, tous les acteurs se sont accordés sur le fait qu'en cas de crise, les compétences cantonales devraient être transférées à la Confédération. Ce qui semble simple sur le papier peut être compliqué à mettre en pratique, car il ne s'agit pas uniquement d'un transfert de compétences, mais également d'expertise d'exécution. Or en Suisse, les cantons possèdent cette expertise bien plus que la Confédération – élément que l'opinion publique tend à sous-estimer.

Fch: Le fait que le droit fédéral soit exécuté différemment selon les cantons a fait l'objet de nombreuses critiques et a occasionné une certaine grogne au sein de la population. Les différences cantonales de traitement des aides pour les cas de rigueur ont suscité une incompréhension largement partagée.

MH: Les différences sont gages de diversité, ce qui n'est pas mauvais en soi. Personnellement, je trouve dommage que l'on se focalise surtout sur les différences et que la force d'innovation du fédéralisme ne soit pas davantage mise en avant. Grâce au système fédéral, nous pouvons expérimenter de nouvelles choses à petite échelle et apprendre les uns des autres. Cela a clairement fait défaut ces derniers mois !

« Le fédéralisme favorise l'autonomie et l'autodétermination. Et l'autodétermination se traduit par des solutions différentes. »

BW: Je suis d'accord, d'autant que les preuves scientifiques qui auraient pu étayer l'efficacité des mesures étaient peu nombreuses. Il aurait donc été particulièrement utile de faire des expériences au niveau local. Malheureusement, en attaquant le fédéralisme et en le réduisant

systématiquement aux disparités cantonales, les médias ont adopté une approche très populiste. On peut voir les choses dans l'autre sens : le fédéralisme favorise l'autonomie et l'autodétermination ; et l'autodétermination se traduit par des solutions différentes. À chaque fois que la Confédération renoncera à édicter des règles claires et uniques ou qu'elle choisira de fixer des normes minimales, les solutions qui émergeront seront multiples. Il est injuste de le reprocher aux cantons. Cette vision indifférenciée m'a profondément dérangé, surtout en ce qui concerne les aides aux cas de rigueur. Au vu de la formulation des règles qu'avait choisie la Confédération, il était évident qu'il y aurait de grandes différences d'exécution entre les cantons.

Fch: Vous parlez du rôle des médias. Sont-ils le véritable moteur de cette critique à l'en-droit du fédéralisme ?

NL: J'estime que parler de populisme est exagéré. Les médias ont un rôle de critique et de contrôle des institutions. J'irais même plus loin : je trouve que dans la première phase de la pandémie, nous ne l'avons pas assez fait. Nous avons été très soudés avec le pouvoir public. Personne n'osait critiquer le Conseil fédéral. Avec la baisse des nouvelles infections et le passage en à la situation particulière, les médias se sont de nouveau faits plus critiques.

« Les grosses rédactions centralisées ont été les premières à clouer le fédéralisme au pilori. »

BW: Oui mais cette critique manquait de nuance. J'avais parfois l'impression que les journalistes ne connaissaient pas les bases juridiques qui sous-tendent le système fédéral. Or celles-ci sont cruciales car elles définissent les règles du jeu. On a parlé bien trop vite d'échec à mon avis ; je suis



Michael Hermann a régulièrement sondé la population sur l'acceptation des mesures sanitaires.

convaincu que les responsables politiques à tous les échelons de l'État ont fait leur maximum pour traverser cette crise.

NL: La critique s'est peut-être trop développée. Mais il ne faut pas oublier que le fédéralisme s'exprime au travers de la bouche de politiciens. Divers conseillers et conseillères d'État ont créé des polémiques avec des leaks et envenimé ainsi la discussion. Pour l'opinion publique, les cantons sont responsables du fédéralisme. Les médias leur ont offert une plateforme, en donnant la parole aux membres de gouvernements cantonaux et communaux.

Fch: En temps de crise, les médias ont aussi une fonction essentielle, qui est de transmettre les informations. Que pensez-vous de leurs prestations en la matière ?

NL: Malgré toutes les critiques adressées aux médias suisses, il faut reconnaître qu'ils ont joué un immense rôle de service public dans cette crise. Ils ont rendu compréhensibles les messages de la Confédération et des cantons pour

la population. Ils ont énormément développé le datajournalisme, les infographies, le traitement des statistiques. Nous avons fait des progrès gigantesques dans la digitalisation.

MH: Certes, mais il ne faut pas occulter la réalité de la concentration des médias : au cours des dernières décennies, un nombre incalculable de rédactions indépendantes ont disparu, et notre système médiatique représente toujours moins la nature parcellaire de notre système politique, organisé en petites régions. Les grosses rédactions centralisées ont été les premières à clouer le fédéralisme au pilori.

Fch: Dernière question, et non des moindres : quels enseignements pouvons-nous tirer de cette crise pour le fédéralisme ?

BW: Le refus du peuple et des cantons d'adhérer à l'EEE en 1992 a entraîné le plus important débat sur le fédéralisme que n'ait jamais connu notre pays. Dans son sillage, la loi sur la participation a été promulguée et la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC) fondée. L'heure est venue de procéder à quelques ajustements : les cantons doivent repenser leur participation en temps de crise. Il est vrai que le fédéralisme de participation a été envisagé pour les situations de « beau temps » et moins pour les périodes de turbulences. Les cantons devraient réfléchir à la manière dont ils peuvent parvenir en un laps de temps très court à des prises de position fondées et suscitant l'adhésion de l'ensemble du gouvernement. Il convient de clarifier le rôle de la CdC et des conférences spécialisées : en temps normal, elles ont une fonction de consolidation extrêmement importante. Enfin, la loi sur les épidémies devra être adaptée car elle omet totalement la question du financement.

NL: Les processus décisionnels et la répartition des tâches entre la Confédération, les cantons, les villes et les communes doivent être reconsidérés en cas de crise. Les exercices de crise précédents étaient une blague et n'ont guère mis à jour les faiblesses : lors du dernier exercice, par exemple, tout le monde a trouvé parfaitement normal que des fax soient encore utilisés ! Du point de vue médiatique, il faut espérer que les cantons améliorent leur communication de crise en communiquant plus activement et de manière plus transparente, et en apparaissant plus unis, plutôt que de parler chacun pour soi. Le besoin d'information de la population en période de crise est énorme, et il est souvent sous-estimé.

MH: Je suis curieux de voir si la crise permettra à la Suisse de faire un vrai pas en avant en matière de transformation numérique et de cyberadministration. La notion de « situation particulière » telle que prévue par la loi sur les épidémies doit assurément être examinée : le Conseil fédéral a presque failli tomber dans le piège inverse du fédéralisme lorsqu'il a décidé, l'été dernier, de laisser les cantons entièrement aux commandes. Quant aux cantons, ils ont probablement sous-estimé la dynamique d'une pandémie, en ce sens qu'ils se sont souvent concentrés sur la question des solutions locales et ne se sont presque pas coordonnés avec leurs voisins.

« Voyager. Dans une valise, plier des vêtements pour le grand froid, des vêtements pour les tropiques, et des vêtements pour l'air conditionné. »

« Reisen. Kleidung für die grosse Kälte, Kleidung für die Tropen und Kleidung für die Klimaanlage in einen Koffer packen. »

Première phrase du livre écrit par Rinny Gremaud, « Un monde en toc/ Verkaufte Welt ». Traduit du français par Andrea Spingler. Une traduction de la Collection ch 2020, parue aux éditions Bücherlese, Lucerne.

LE FÉDÉRALISME DANS LE SANG

Personne ne représente mieux la diversité de la Suisse que la famille Knie, qui sillonne le pays depuis plus de cent ans. La remise du prix du fédéralisme a eu lieu sous le chapiteau, juste avant le spectacle. Ambiance.



Philipp Schori, chef du secteur Fondation ch, remet le trophée à Géraldine Knie, en présence des conseillers d'État Pierre Alain Schnegg et Pascal Broulis.

©dr

Les gens font déjà la queue devant le chapiteau, leur ticket en main. En coulisse, les acrobates s'échauffent et les clowns Ursus et Nadeschkin se maquillent. On donne à manger aux chevaux avant de les faire monter dans l'arène. Ce 9 septembre, le spectacle s'annonce festif. Mais avant qu'il ne démarre, une surprise attend le public : la famille Knie va recevoir le prix du fédéralisme de la Fondation ch.

La remise du prix a lieu sous le chapiteau, juste avant la représentation à Berne, là même où le cirque a dressé pour la première fois sa tente en Suisse en 1919. En fond sonore, les motos – premier numéro du show – rugissent déjà au moment où Pierre Alain Schnegg, chef du gouver-

nement bernois, prend le micro : « Où que nous vivions – au Tessin, à Berne, à Saint-Gall ou à Genève – nous allons toutes et tous à des spectacles du Cirque Knie qui nous émerveillent. Ces spectacles nous rapprochent, tout comme ils rapprochent nos régions, depuis plus de 100 ans. »

Le politicien tire des parallèles entre le village coloré du cirque où se côtoient acrobates, techniciens et clowns dans un joyeux mélange de langues, et le fédéralisme suisse. « Le Cirque Knie est l'incarnation du fédéralisme suisse. Il est un modèle de coexistence pacifique et de diversité en Suisse », a déclaré Pierre Alain Schnegg.

Président de la Fondation ch, Pascal Broulis s'est lui aussi empressé d'envoyer ses félicitations à la famille Knie :

« La famille Knie sillonne inlassablement les routes de Suisse, elle est même l'un des éléments indissociables de ce magnifique puzzle, et la Suisse fédérale lui doit beaucoup de son succès. »

Le puzzle, c'est aussi cette œuvre d'art de l'artiste bâlois Florian Graf, représentant les 26 cantons. Les 26 pièces colorées, ciselées aux formes des frontières cantonales, sont empilées sur une pique. Le résultat est un trophée unique au monde. Les enfants de la dynastie Knie se sont amusés à reconstituer la Suisse en alignant les formes. Un bon devoir de géographie, qui repose aujourd'hui aux quartiers d'hiver à Rapperswil. Mais place au



Les clowns Ursus & Nadeschkin ont livré un show drôle et impertinent ...

©Katja Stuppia



... alors que Chanel Marie Knie a fait vibrer le cœur des petites filles avec son poney blanc.

©Katja Stuppia

spectacle avec des duos d'acrobates incroyables, un lancer de couteaux, et même Chanel Marie Knie (9 ans), qui virevolte avec son poney au son de « La Reine des neiges».

« Ce prix a une signification importante pour nous. C'est un honneur d'être primé, non pas uniquement pour nos performances sous le chapiteau, mais aussi pour le vivre ensemble et la diversité telle qu'elle se vit au quotidien au cirque Knie »

Géraldine Knie, directrice artistique

La famille a à cœur de présenter le cirque en tant que bien culturel dans toutes les régions de la Suisse et de promouvoir ainsi la cohésion au-delà des frontières linguistiques et culturelles.

L'année 2020 a représenté un vrai défi pour le cirque Knie: deux mois de tournée au lieu de huit. « Nous avons été arrêtés quelques jours avant la première, en mars, et n'avons pu reprendre qu'en septembre. Nous avons vécu cette tournée comme des montagnes russes émotionnelles. En fin de compte, nous sommes

surtout reconnaissants d'avoir au moins pu nous produire dans quatre lieux différents. » Pour sa tournée 2021, la grande famille du cirque espère pouvoir à nouveau revisiter toutes les régions de la Suisse, dans le respect des règles d'hygiène.

Nous lui souhaitons nos meilleurs vœux pour la suite. The show must go on.



Les enfants de la dynastie Knie ont eu droit à un cours de géographie tout particulier grâce au puzzle du Prix du fédéralisme. @dr

Récompenser l'engagement en faveur du fédéralisme

Depuis 2014, la Fondation ch attribue chaque année le Prix du fédéralisme. Celui-ci récompense une personne ou une organisation pour son engagement politique, civil, scientifique ou culturel en faveur du fédéralisme et de la cohésion nationale. L'ancien conseiller fédéral Arnold Koller, l'humoriste Emil Steinberger et la co-directrice de l'Institut du fédéralisme de l'Université de Fribourg Eva Maria Belser comptent parmi les précédents lauréats.

Dès 2021, les modalités du concours changent.

Désormais, les personnes intéressées répondent à un appel à candidatures, lancé en fin d'année 2020. Toute institution, personne ou association qui s'engage en faveur du fédéralisme peut y participer. Nouvellement doté de 10 000 francs, le prix sera attribué par un jury interdisciplinaire – lui aussi inédit – composé de Marco Solari, président du Festival international du film de Locarno, de la journaliste Gülsha Adilji, de Tania Ogay, professeure au Département de l'éducation et de la formation de l'Université de Fribourg, de Pascal Broulis, président de la Fondation ch, de Christian Rathgeb, président de La Conférence des gouvernements cantonaux et de Daniëlle Gagnaux-Morel, chancelière du canton de Fribourg.



TRANSFORMATION DES MÉDIAS, UN DÉFI POUR LE FÉDÉRALISME

Quel rôle peuvent jouer les cantons?

Les mutations à l'œuvre dans le paysage médiatique mettent la société et le fédéralisme à rude épreuve. Dans un document stratégique, la Fondation ch analyse les différentes problématiques et formule des propositions d'action pour les milieux politiques.

On ne peut concevoir une démocratie sans journalisme. En effet, les médias informent sur les phénomènes et événements sociétaux, politiques et économiques, contrôlent les instances de l'État et de l'économie et offrent un cadre aux débats d'actualité. Ainsi, ils créent le terreau permettant aux citoyens et citoyennes de se forger leur propre opinion, en connaissance de cause. Quel serait alors l'impact sur la démocratie d'une crise existentielle des médias ?

Les mutations à l'œuvre dans le paysage médiatique affectent aussi le fédéralisme et sa diversité linguistique, sociale et culturelle. En 2019, la Fondation ch a donc organisé une conférence nationale dédiée à la transformation des médias et au fédéralisme. Les discussions ont mis en évidence cinq tendances considérées comme particulièrement importantes par les cantons.

- La couverture médiatique et la pluralité de l'information reculent. Même si de nouveaux médias (régionaux) en ligne voient le jour, certaines régions risquent de ne (quasi) plus être couvertes.
- La concentration des rédactions occulte progressivement le point de vue des cantons sur les questions nationales. La tendance à la centralisation est renforcée, tandis que la formation de l'identité locale et régionale de la population est affaiblie.
- En Suisse, la part « d'indigents médiatiques » (les personnes qui ne consomment pas ou peu de contenus d'information) augmente ; la méconnaissance du fédéralisme croît proportionnellement.
- Les médias sociaux exacerbent les tensions politiques et sociales déjà présentes dans le système fédéral.
- Là où les médias traditionnels voient leur rôle d'intermédiaire s'affaiblir, les autorités communiquent plus directement avec la population.

Document stratégique de la Fondation ch

Quel rôle la politique peut-elle jouer face à ces évolutions ? La Fondation ch a synthétisé les conclusions de la conférence dans un document stratégique, adopté en juin 2020 par les gouvernements

cantonaux. Elle y formule cinq objectifs pour les diverses activités réalisées à l'enseigne de la politique des médias :

- la couverture médiatique est assurée dans tous les cantons. Cela signifie qu'au moins deux fournisseurs, indépendants de toute influence politique, offrent à l'ensemble du territoire du canton une desserte médiatique régulière sur des sujets politiques, culturels et de société.
- le paysage médiatique national est indépendant et pluriel ; il ne couvre pas uniquement les centres mais aussi les régions. Ainsi, les médias reflètent la pluralité des points de vue qui caractérisent une Suisse plurilingue et plurielle.
- tous les groupes de population ont accès aux médias d'information régionaux et sont suffisamment sensibilisés (promotion des « compétences médiatiques »). Cela signifie qu'ils sont capables d'utiliser les médias et leurs contenus pour répondre à leurs propres besoins et objectifs.
- les cantons s'engagent en faveur d'une meilleure régulation des médias sociaux, de sorte qu'ils soient plus transparents en termes de sélection (algorithmes) et de modération des contenus, et qu'ils luttent plus efficacement contre l'utilisation abusive de leurs canaux (désinformation, contenus problématiques, etc.).
- les autorités cantonales disposent de canaux médiatiques analogiques et numériques, grâce auxquels elles touchent tous les groupes de population. L'information de la population fait écho aux principes de l'information officielle et permet la libre formation de l'opinion des citoyens et des citoyennes et l'expression fidèle et sûre de leur volonté.

Rôle de la Fondation ch

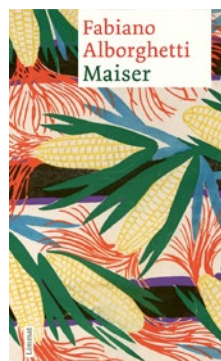
La transformation des médias est une question des plus actuelles à laquelle la Fondation ch entend se consacrer, d'autant qu'elle possède une solide expérience de la formation et de la sensibilisation. Une seconde conférence dédiée à la transformation des médias et du fédéralisme devrait être organisée afin de poursuivre le dialogue entre les milieux politiques, médiatiques et de la recherche.

Informations complémentaires à l'adresse :

<https://chstiftung.ch/fr/themes/transformation-des-medias>

LITTÉRATURE SUISSE EN TRADUCTION

Nouvelles parutions 2020



Fabiano Alborghetti:
Maiser



Fabio Andina:
Tage mit Felice



Mario Casella:
Le poids des ombres



Rinny Gremaud:
Verkaufte Welt



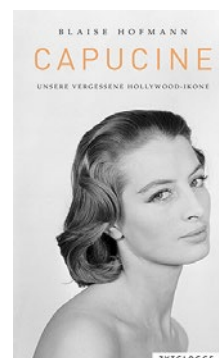
L. Lergier-Caviezel:
Hinter dem Gwätt



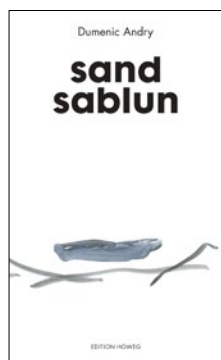
Vincenzo Todisco:
L'Enfant lézard



Vincenzo Todisco:
Il bambino lucertola



Blaise Hofmann:
Capucine



Dumenic Andry:
Sand

Depuis 1974, la Collection ch soutient la traduction littéraire en Suisse, en subventionnant les frais d'impression, et encourage les échanges littéraires par-delà les frontières linguistiques. Avec neuf nouveaux livres parus cette année, le catalogue de la Collection ch compte désormais 314 œuvres.

Liste des oeuvres disponibles sous :

<https://chstiftung.ch/fr/programmes-projets/collection-ch/livres>



PRÊT À ENTRER DANS LA VIE PROFESSIONNELLE

Se lancer avec un stage dans une autre région linguistique

Le programme « Premier Emploi » permet à de jeunes demandeurs d'emploi, apprentis ou diplômés d'une université ou d'une haute école, d'effectuer un stage dans une autre région linguistique. Durant les périodes de forte tension économique, à l'image de la crise du COVID-19 que nous traversons actuellement, « Premier Emploi » contribue de manière significative à ce que les jeunes soient mieux formés et préparés au monde professionnel.

Stages professionnels en période de pandémie

Ce programme de stage a vu le jour en 1993 dans un contexte de forte progression du chômage, en particulier parmi les jeunes. En 2020, il a été marqué par la crise du coronavirus et par une recrudescence du chômage des jeunes similaire à celle de l'époque de son lancement.

Alors que les effets du semi-confinement se sont fait sentir sur l'organisation du programme et sur les stages pendant le premier semestre, la situation tendue sur le marché du travail a engendré une hausse massive des inscriptions – et donc du travail de prospection et de placement – au second semestre.

Pendant le semi-confinement, il a fallu assurer la poursuite des stages dans le respect des mesures de protection décidées par la Confédération. Ainsi, entre mars et juin, les stagiaires ont télétravaillé et suivi leurs cours de langue à distance. Là où la présence sur le lieu de travail était exigée, les stages ont été suspendus, voire interrompus. Malgré les circonstances difficiles, le taux de places pourvues a néanmoins dépassé les 85 % au premier semestre et plus de 70 % des participantes et participants ont décroché un emploi à l'issue de leur stage.

Au vu de la hausse constante du chômage chez les jeunes dès le printemps et l'été 2020, il y avait fort à parier que le nombre d'inscriptions augmenterait lui aussi sensiblement. Pour se préparer, la Fondation ch a intensifié ses recherches de stages et élaboré, en parallèle, de nouvelles brochures d'information à l'intention des services cantonaux compétents et des entreprises. Afin de sensibiliser au potentiel que revêt ce programme et d'acquérir de nouvelles places au sein des administrations, la fondation a réalisé un sondage auprès des cantons à l'été 2020. Celui-ci a rencontré un vif succès, tant et si bien que les premiers stages au sein de services cantonaux ont commencé dès l'automne 2020.

**140 inscriptions =
soit une augmentation
de 40 %**

**70 professions
représentées**

2020 en chiffres

La fin de l'été a été marquée par un pic des inscriptions, avec plus de 60 candidates et candidats rien qu'en août et septembre. Par rapport à l'année précédente, la hausse totale enregistrée avoisine les 40 %.

En 2020, 80 stages ont été réalisés, dont plus de la moitié dans de nouvelles entreprises. Si les conditions dont elles bénéficient sont intéressantes, bon nombre d'entre elles participent afin de soutenir les jeunes qui souhaitent entrer sur le marché du travail.

Informations complémentaires à l'adresse :

<https://chstiftung.ch/fr/programmes-projets/premier-emploi>

Un mandat du SECO

Le programme « Premier Emploi » fait partie des mesures relatives au marché du travail arrêtées par la Confédération. La Fondation ch en assure la mise en œuvre depuis 1993, sur mandat du Secrétariat d'État à l'économie (SECO). Il permet à des entreprises de recruter de jeunes stagiaires titulaires d'une formation professionnelle, toutes branches confondues. L'accent est mis sur la connaissance des langues nationales suisses, sur la mobilité et sur la qualification. Les stagiaires passent six mois en entreprise, travaillent dans le domaine pour lequel ils et elles se sont formés et suivent des cours de langues. La Fondation ch conseille les candidates et candidats, leur trouve une place et les suit pendant toute la durée du stage.



DE L'ÉDUCATION POLITIQUE AU PODCAST CH EN PASSANT PAR LE PRIX DU FÉDÉRALISME

Un programme de travail 2021-2024 varié et ambitieux

Dans son nouveau programme de travail 2021-2024, la Fondation ch a arrêté les grandes lignes des prochaines années. Elle s'est fixée quatre objectifs, assortis de 26 mesures concrètes, grâce auxquels elle souhaite faire vivre le fédéralisme et sensibiliser la population.

La Fondation ch est partie prenante du fédéralisme : elle lance des idées pour le renouveler et le faire évoluer durablement et en accord avec celles et ceux qui sont concernés. Elle s'est fixé pour objectif de lui insuffler une nouvelle dynamique et de contribuer à l'entente entre les communautés, via 26 mesures concrètes. Le nouveau programme ne consacre pas uniquement l'amélioration et la poursuite des projets existants mais aussi le lancement de nouveaux.

Les quatre objectifs du nouveau programme de travail visent à **tirer parti des atouts du fédéralisme, à mieux le faire connaître, à favoriser l'entente entre les différentes régions linguistiques et culturelles et à préserver la pluralité propre au fédéralisme dans les médias**. Diverses activités seront mises sur pied dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté, dont le but est de vulgariser notre système, son fonctionnement, ses forces, etc.

Pour que le fédéralisme et la démocratie directe fonctionnent, il est essentiel que la population soit bien informée et s'engage dans la vie de la cité. Cela passe par **l'éducation à la citoyenneté**. Les études montrent que le fédéralisme est mal connu et que cette méconnaissance nuit entre autres à la manière dont il est perçu. À cela s'ajoute que les offres de formation destinées à un large public – en dehors des cursus universitaires – sont rares et basiques. Il s'agit d'y remédier. C'est précisément là que la fondation veut intervenir, seule ou en partenariat. Elle entend faire figure de pionnière, en créant notamment un séminaire de réflexion sur le fédéralisme, une commission d'experts (qui sera un véritable organe intercantonal de conseil et de coordination) et un outil de formation des jeunes.

La Fondation ch entend aussi continuer ou lancer davantage de projets qui mettent en lumière les atouts du fédéralisme, comme **Podcast ch** ou le **Prix du fédéralisme**. Ce dernier est depuis cette année décerné sur la base d'un large appel à candidatures et nouvellement doté d'une récompense de 10 000 francs. En plus de promouvoir le fédéralisme et ses points forts, la fondation souhaite renforcer l'entente politique et culturelle entre les différentes com-

« Les quatre objectifs du programme de travail visent à tirer parti des atouts du fédéralisme, à mieux le faire connaître, à favoriser l'entente entre les différentes régions linguistiques et culturelles et à préserver la pluralité propre au fédéralisme dans les médias. »

munautés. Cela passe entre autres par la **Collection ch**, par le festival de traduction et de littérature **aller retour** et par le programme de stage **Premier Emploi**.

Quatrième objectif : **contribuer à la pluralité propre au fédéralisme dans les médias**. Il s'agit de sensibiliser les acteurs politiques et économiques – et la population – à la nécessité d'avoir un paysage médiatique de qualité. À cette fin, la fondation prévoit de lancer des projets consacrés aux compétences médiatiques et à l'importance du journalisme. Cela inclut par exemple un monitoring des activités réalisées à l'enseigne de la politique des médias, un programme de formations continues destinées aux journalistes autant qu'aux citoyennes et citoyens ou encore une deuxième conférence nationale dédiée à la transformation des médias.

Pendant la période de programme 2021-2024, la Fondation ch entend contribuer à l'émergence d'un fédéralisme vivant et novateur, indissociable de la cohésion sociale. Elle souscrit ainsi pleinement à la devise « L'unité dans la diversité » et s'engage en ce sens.

« L'enfant ouvre d'abord l'œil droit, puis le gauche. »

« Das Kind macht zuerst das linke und dann das rechte Auge auf. »

Première phrase du livre écrit par Vincenzo Todisco, « Das Eidechsenkind/L'enfant lézard ». Traduit de l'allemand par Benjamin Pécoud. Une traduction de la Collection ch 2020, parue aux Éditions Zoé, Genève.

NOS AUTRES ACTIVITÉS EN 2020

Collection ch dans les écoles

Depuis plusieurs années, la Collection ch propose à des auteurs et autrices suisses de se rendre, avec leurs traducteurs et traductrices, dans des établissements du secondaire II afin de rapprocher le jeune public de la littérature suisse contemporaine. C'est aussi l'occasion de montrer aux élèves et au corps enseignant l'importance des échanges culturels par-delà les régions linguistiques.

25 places sont proposées chaque année. Dix rencontres ont été organisées avant le semi-confinement, décrété à la mi-mars 2020. Les parties prenantes ont été contraintes de trouver de nouvelles solutions : la plupart des rencontres se sont déroulées en mode virtuel ou ont été reportées à l'automne – dans le respect des normes sanitaires alors en vigueur. Cinq rencontres ont néanmoins été annulées.

Au total, 20 rencontres ont eu lieu dans 17 écoles réparties sur 10 cantons. Quelque 47 classes, soit 738 élèves, de toutes les régions linguistiques ont pu y prendre part.

La Fondation Oertli et l'Office fédéral de la culture soutiennent le projet et en assurent le financement depuis 2017.

Séminaire ch « Gouverner aujourd'hui »

Organisé depuis 1989 par la Fondation ch, le séminaire ch « Gouverner aujourd'hui » réunit à Interlaken les membres des gouvernements cantonaux et les chancelières et chanceliers d'État pour trois jours de formation continue. Il est l'occasion de traiter de l'actualité politique et des développements de la société dans une perspective cantonale et fédérale, à la faveur d'exposés et de tables rondes. La 32^e édition a eu lieu du 8 au 10 janvier et a rassemblé quelque 152 participantes et participants des chancelleries et des exécutifs cantonaux.

Les trois thèmes au programme étaient :

- le paysage médiatique en mutation
- la santé publique au XXI^e siècle
- les défis liés au réchauffement climatique

La traditionnelle soirée culturelle a été organisée par le canton de Bâle-Ville. Le Comité d'organisation (CO) pour l'édition 2020 était composé de

- Charles Juillard, ministre (JU), président du CO (jusqu'à décembre 2019)
 - Marianne Lienhard, conseillère d'État (GL), présidente du CO (dès janvier 2020)
 - Pierre Alain Schnegg, conseiller d'État (BE)
 - Christian Amsler, président de gouvernement (SH)
 - Markus Dieth, conseiller d'État (AG)
 - Danielle Gagnaux-Morel, chancelière d'État (FR)
-

Institut du Fédéralisme (IFF)

La Fondation ch et l'Institut du Fédéralisme (IFF) de l'Université de Fribourg collaborent depuis 1983, l'IFF fournissant des prestations à la fondation et aux cantons. Ces prestations comprennent le monitoring du fédéralisme de l'IFF et la participation au monitoring du fédéralisme de la Fondation ch. En 2019, la Fondation ch a demandé à l'IFF de planifier et de mettre sur pied un séminaire de réflexion sur le fédéralisme suisse, et institué un groupe de suivi en partenariat avec la Confédération, l'Union des villes suisses et l'Association des Communes Suisses.

Selon le postulat de base, l'État fédéral suisse permet de faire coexister harmonieusement l'unité et la diversité. Mais dans le même temps, cette structure fédérale exigeante peut véhiculer une image négative, cet esprit de clocher qu'on appelle en allemand Kantönligeist. Comment les compétences sont-elles réparties dans certains domaines spécifiques ? Qui doit prendre en charge les coûts liés aux tâches de l'État ? Quelles sont les possibilités de coopération, aussi bien verticale qu'horizontale ? Le séminaire de réflexion sur le fédéralisme souhaite aborder ces questions par des conférences, des travaux de groupe et des discussions.

Il s'adresse aux membres d'autorités et aux collaborateurs et collaboratrices des administrations fédérales, cantonales et communales, mais aussi aux membres d'organes statutaires tripartites, intercantonaux ou intercommunaux, aux politiciens et politiciennes, aux médias ainsi qu'à toutes les personnes intéressées par les questions touchant la politique de l'État.

Malgré un grand intérêt du public, le séminaire n'a pas pu se tenir comme prévu en janvier 2021, en raison de la situation sanitaire, qui a donné un coup de frein au projet. Pour sa première édition, l'IFF ne voulait pas d'un séminaire de taille réduite, ni d'une participation en ligne. Le cours devrait donc se tenir dès janvier 2022, pour une période d'essai de trois ans.

Monitoring du fédéralisme

Depuis 2005, la Fondation ch réalise un monitoring du fédéralisme qui se propose d'analyser l'impact des projets législatifs de la Confédération et des cantons sur le fédéralisme. Se fondant sur les enquêtes menées auprès des conférences et des cantons, le monitoring permet d'en suivre l'évolution et ainsi d'élaborer des propositions concrètes sur les moyens de le renforcer.

Après le lancement, en 2019, du monitoring en continu (tableau de bord du fédéralisme), les travaux se sont concentrés en 2020 sur la refonte du rapport pluriannuel. L'objectif est de suivre l'activité politique au quotidien. Le rapport s'enrichira de chapitres consacrés à des dossiers qui ont compté pendant l'année et les éclairera sous l'angle du fédéralisme.

SERVICES GÉNÉRAUX CH

Maison des cantons

La Fondation ch gère la Maison des cantons (MdC) à Berne depuis son ouverture en 2008. Abritant des conférences gouvernementales ou sectorielles et des organisations associées, la MdC est un véritable centre de compétences cantonal au centre de Berne.

Elle regroupe en un seul lieu l'expertise des conférences et met à la disposition des acteurs cantonaux des salles de réunion en plein cœur de la capitale fédérale. La coopération entre les cantons et avec la Confédération est simplifiée, le fédéralisme est rendu tangible et est durablement renforcé. En plus de la Fondation ch, principale locataire de la MdC, plusieurs conférences des directeurs et conférences techniques y ont installé leur secrétariat.

Plus d'informations sous le lien

www.haus-der-kantone.ch/fr/



Organe directeur Maison des cantons

Toutes les conférences des directeurs sises à la Maison des cantons siègent au sein de l'organe directeur, chargé de trancher les questions d'exploitation et d'organisation de la MdC.

Durant l'année sous revue, il s'est réuni à plusieurs reprises, généralement de manière virtuelle, afin de discuter de la sécurité, des protocoles sanitaires ou encore de l'infrastructure informatique et des salles de réunion.

Commission de fonctionnement Maison des cantons

Grande première, la Commission de fonctionnement a organisé la participation des collaborateurs et collaboratrices de la Maison des cantons à l'opération « Bike to work ». Deux événements informels visant à renforcer les liens au sein de la MdC ont également eu lieu, malgré les difficultés liées à la pandémie.

Salles de réunion

En 2020, l'infrastructure audiovisuelle des salles de réunion a été entièrement renouvelée, ce qui permettra de garantir une qualité élevée et un bon déroulement des rencontres.

Changement de locataires

Le CSFO ayant prévu de déménager à la mi-2021, des locaux sont disponibles. Les démarches pour trouver de nouveaux locataires et l'organisation des déménagements internes et externes à la MdC ont déjà été lancées.

Service linguistique

Le Service linguistique traduit dans quatre langues (fr, all, it, ang) pour la Fondation ch et la Conférence des gouvernements cantonaux CdC (71 % du volume). L'essentiel des traductions vers le français (92 %) est réalisé à l'interne.

2020 a vu l'arrivée d'une nouvelle traductrice fraîchement diplômée, l'occasion de partages enrichissants entre une personne qui débute dans le monde professionnel et des « routardes » de la traduction.

En plus des traditionnels documents destinés à la Fch et à la CdC, ainsi qu'aux conférences des directeurs de la Maison des cantons (CDF, CDEP, AOST, CSFO, CCDJP), le service s'est consacré aux textes relatifs à la gestion de la crise de COVID-19, à l'e-ID, à la cyberadministration, à l'accord institutionnel, au Prix du fédéralisme, etc.

Informatique

La Fondation ch assure la gestion et la maintenance technique de près de 90 postes de travail dans l'enceinte de la Maison des cantons. Elle propose en outre des prestations informatiques à neuf conférences, fournit le réseau internet et le wifi de toute la MdC et s'occupe de la maintenance.

Prestations de personnel et de finances

Le domaine du personnel et des finances assure actuellement des services dans les domaines des finances, de la comptabilité et de la gestion du personnel pour treize organisations en sus de la Fondation ch et de la CdC (CDF, CDEP, DTAP, EnDK, CG MPS, CFP, CSI, e-Operations, AOST, CDAS, CDS, CPS, CDCA).



CONSEIL DE FONDATION ET COMITÉ DIRECTEUR

Composition

Le Conseil de fondation est l'organe suprême de la Fondation ch pour la collaboration confédérale. Chaque canton y délègue un ou une représentante de son gouvernement. Les dossiers sont préparés par le Comité directeur qui se compose de sept membres au moins, les régions linguistiques y étant toutes représentées. Le président et les membres du Comité directeur sont élus pour deux ans par le Conseil de fondation.

Le Comité directeur en 2020 :

- Pascal Broulis, conseiller d'État (VD), président
- Heidi Z'graggen, conseillère d'État (UR), vice-présidente (jusqu'en mai 2020)
- Elisabeth Ackermann, présidente de gouvernement (BS), vice-présidente depuis juillet 2020
- Benedikt Würth, conseiller d'État (SG) (jusqu'en mai 2020)
- Christian Rathgeb, président de gouvernement (GR) (depuis juin 2020)
- Paul Winiker, conseiller d'État (LU)
- Christian Amsler, conseiller d'État (SH)
- Manuele Bertoli, conseiller d'État (TI)
- Danielle Gagnaux-Morel, chancelière d'État (FR)

Assemblée

Le Conseil de fondation s'est réuni le 8 janvier 2020 à Interlaken et le 26 juin 2020 à Berne. De son côté, le Comité directeur a tenu ses séances le 18 juin et le 12 novembre 2020 à Berne.

SECRÉTARIAT

Effectifs

Au 31 décembre 2020, la Fondation ch comptait 34 collaborateurs et collaboratrices, soit 26,9 équivalents plein temps, auxquels s'ajoutent deux postes de stagiaire administratif destinés à des jeunes en fin d'apprentissage originaires de Suisse romande ou du Tessin, et un à deux postes de stagiaire scientifique à la CdC ou au sein du domaine Fondation ch.

- Nicole Gysin, cheffe Communication et cheffe suppléante Politique intérieure CdC, a fêté ses 15 ans de service
- Tanja Kindler, assistante Finances, a fêté ses 15 ans de service
- Monika Zanon, cheffe Services centraux, a fêté ses 10 ans de service

Composition de la direction (état au 31.12.2020) :

- Roland Mayer : directeur, chef Politique extérieure CdC
- Thomas Minger : directeur suppléant, chef Politique intérieure CdC
- Nicole Gysin : cheffe Communication et cheffe suppléante Politique intérieure CdC
- Philipp Schori : chef du secteur Fondation ch
- Andrea Heinimann : cheffe Services centraux

Finances

Le rapport annuel 2020 contient une version abrégée des comptes 2020 et 2019. Celui qui a été remis à l'organe de révision porte sur la totalité des comptes.



La Direction de la Fondation ch :
Roland Mayer, Philipp Schori, Nicole Gysin,
Thomas Minger (de gauche à droite).
Manque Andrea Heinimann.

Compte de pertes et profits

	Comptes 2020	Budget 2020	Comptes 2019
Contributions cantonales	4'266'432	4'417'000	4'416'629
Contribution Séminaire ch	273'600	257'000	261'000
Produits prestations	204'292	191'000	204'881
Contribution SECO	310'400	310'400	318'819
Contribution CDI	160'838	150'000	152'387
Contribution CT	242'231	267'000	268'325
Contributions projet scolaire	43'385	45'000	46'534
Contribution événements	19'500	20'000	56'656
Autres recettes	129'218	133'000	97'487
Produits	5'649'896	5'790'400	5'822'718
Charges de personnel	3'613'107	3'803'400	3'456'838
Mandats, Honoraires, Traductions	346'295	223'000	573'408
Loyer et charges	659'867	627'000	606'062
Évènements	210'920	200'500	192'591
Administration	310'729	341'800	349'033
Organes, comités	13'450	18'500	19'716
Charges d'exploitation	1'541'261	1'410'800	1'740'811
Secrétariat CDI	160'838	150'000	152'387
Projets Collection ch	107'693	98'000	133'922
Groupes, organisations CdC	31'852	84'000	53'864
Conférence tripartite	68'899	100'000	88'325
Contribution Institut du Fédéralisme	100'000	100'000	100'000
Cours / stagiaires PE	90'926	101'000	79'138
Projets et contributions	560'207	633'000	607'635
Charges	5'714'576	5'847'200	5'805'284
Résultat d'exploitation	-64'679	-56'800	17'434
Résultat financier	-4'420	0	30
Affectation à provision CdC	-21'811		-4'398
Résultat	-90'910	-56'800	13'066

Comptes annuels

Récapitulatif par domaine / projet

Les comptes sont publiés dans une version abrégée. Le rapport de révision porte sur les comptes dans leur intégralité.

	Comptes 2020		Budget 2020	
	Aufwand	Ertrag	Aufwand	Ertrag
Fonctionnement Fondation ch	1'013'807	971'863	1'002'800	966'000
Séminaire ch « Gouverner aujourd'hui »	284'503	273'600	277'000	257'000
Fonctionnement Maison des cantons	565'151	550'100	546'000	546'000
Projet Premier Emploi	333'080	310'400	310'400	310'400
Projet Collection ch	144'867	144'535	148'000	148'000
Conférence des gouvernements cantonaux	3'399'428	3'399'428	3'563'000	3'563'000
Excédent de produits				
Excédent de charges		90'910		56'800
Total	5'740'836	5'740'836	5'847'200	5'847'200

Bilan

	31.12.2020	31.12.2019
Actifs		
Actifs circulants	5'980'846.78	5'821'195.00
Liquidités	3'547'669.94	2'424'917.30
Créances résultant de fournitures et prestations	408'697.83	698'096.17
Autres créances à court terme	1'947'923.91	2'602'645.80
Dépôts à terme	1'900'000.00	2'600'000.00
Caisse de compensation	-	1'379.50
AXA Winterthur (LPP)	24.15	-
Assurance accidents (LAA)	-	1'266.30
MdC : fonds de rénovation	47'899.76	-
Compte de régularisation de l'actif	76'555.10	95'535.73
Actifs immobilisés	781.00	781.00
Immobilisations financières	780.00	780.00
Immobilisations corporelles	1.00	1.00
Total actifs	5'981'627.78	5'821'976.00
Passifs		
Dettes à court terme	3'649'821.68	3'399'260.07
Dettes à court terme résultant d'achats et de prestations de services	759'945.03	628'382.23
Autres dettes à court terme	1'647'977.98	1'604'520.67
Comptes courants CdC	1'392'611.15	1'370'800.36
Comptes courants CT	-	78'659.88
Comptes courants CT - Part CdC	50'085.41	-
Comptes courants CT - Part Confédération	44'880.44	-
Comptes courants CT - Part Villes/Communes	44'880.44	-
Créances salaires	-	5'650.40
Base de données Monitoring	42'692.94	42'692.94
Avoirs de fonctionnement MdC	72'827.60	72'827.60
MdC : fonds de rénovation	-	33'889.49
Compte de régularisation du passif	276'052.99	293'887.30
Provisions à court terme	965'845.68	872'469.87
Capital propre	2'331'806.10	2'422'715.93
Total passifs	5'981'627.78	5'821'976.00

Annexe aux comptes

Forme juridique et organisation

Sise à Berne, la Fondation ch pour la collaboration confédérale est une fondation au sens de l'art. 80 et suiv., CC. L'Acte de fondation du 9 janvier 2019 précise les organes statutaires suivants :

- **Conseil de fondation**
Membres : représentant·e·s des gouvernements des 26 cantons
Président : Pascal Broulis (VD)
- **Comité directeur**
Membres : 7
Président : Pascal Broulis (VD)
- **Organe de révision**
Fiduciaire von Graffenenried AG
- **Direction**
Directeur : Roland Mayer

Principes d'évaluation et de présentation des comptes

La tenue des comptes est conforme au Code des obligations.

Informations légales conformément à l'art. 959c, al. 1 et 2, du Code des obligations

	2020	2019
Engagements conditionnels	aucun	aucun
Restrictions à la propriété foncière	aucune	aucune
Dettes résultant d'opérations de crédit-bail	aucune	aucune
Dettes envers des institutions de prévoyance	123'481.75	aucune
Participations importantes	aucune	aucune
Dissolution nette des réserves de remplacement et réserves latentes	aucune	aucune

Déclaration sur les postes à plein temps

La moyenne annuelle des postes à plein temps n'est pas supérieure à 250.



VON GRAFFENRIED
TREUHAND

Bericht der Revisionsstelle zur eingeschränkten Revision an den Stiftungsrat der ch Stiftung für eidgenössische Zusammenarbeit, Bern

Als Revisionsstelle haben wir die Jahresrechnung (Bilanz, Erfolgsrechnung und Anhang) der ch Stiftung für eidgenössische Zusammenarbeit für das am 31. Dezember 2020 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft.

Für die Jahresrechnung ist der Stiftungsrat verantwortlich, während unsere Aufgabe darin besteht, die Jahresrechnung zu prüfen. Wir bestätigen, dass wir die gesetzlichen Anforderungen hinsichtlich Zulassung und Unabhängigkeit erfüllen.

Unsere Revision erfolgte nach dem Schweizer Standard zur Eingeschränkten Revision. Danach ist diese Revision so zu planen und durchzuführen, dass wesentliche Fehlaussagen in der Jahresrechnung erkannt werden. Eine eingeschränkte Revision umfasst hauptsächlich Befragungen und analytische Prüfungshandlungen sowie den Umständen angemessene Detailprüfungen der beim geprüften Unternehmen vorhandenen Unterlagen. Dagegen sind Prüfungen der betrieblichen Abläufe und des internen Kontrollsystems sowie Befragungen und weitere Prüfungshandlungen zur Aufdeckung deliktischer Handlungen oder anderer Gesetzesverstösse nicht Bestandteil dieser Revision.

Bei unserer Revision sind wir nicht auf Sachverhalte gestossen, aus denen wir schliessen müssten, dass die Jahresrechnung nicht dem Gesetz und der Stiftungsurkunde entspricht.

Bern, 14. April 2021 lud/stn

Von Graffenried AG Treuhand

Michel Zumwald
dipl. Wirtschaftsprüfer
Zugelassener Revisionsexperte

Stephan Richard
dipl. Wirtschaftsprüfer
Zugelassener Revisionsexperte
Leitender Revisor

Beilage:

Jahresrechnung (Bilanz mit einer Bilanzsumme von CHF 5'981'627.78, Erfolgsrechnung mit einem Jahresverlust von CHF 90'909.83 und Anhang)

Von Graffenried AG Treuhand
Waaghausgasse 1, Postfach, CH-3001 Bern, Tel. +41 31 320 56 11



Édité par :
Fondation ch
pour la collaboration
confédérale

Maison des cantons
Speichergasse 6
Case postale
CH-3001 Berne
Tél +41 32 320 16 16
info@chstiftung.ch
www.chstiftung.ch

Impressum

Conception graphique: Terminal8, Design & Web, Berne
www.terminal8.ch

Photos

Photo de couverture : www.shutterstock.com

Les images qui illustrent ce rapport sont extraites de l'exposition Smilestones, à Neuhausen am Rheinfall et ont été mises à disposition. www.smilestones.ch

Approbation

Le Conseil de fondation a approuvé le rapport annuel lors de sa séance du 26 juin 2021.